

DOCTEUR JEAN-CHRISTOPHE BARDY

OPHTALMOLOGIE MEDICALE - CHIRURGIE REFRACTIVE
CHIRURGIE LASER MYOPIE, ASTIGMATISME, HYPERMETROPIE, PRESBYTIE

Bordeaux le vendredi 17 juillet 2026

Monsieur Stephane PASQUET né le 01/07/1973

REFRACTION REALISEE PAR Mme HELENE THEBAULT

- Une Monture(s) :

- Verres

OEIL DROIT : +0,50 (-1,00 à 0°) Add 2,00

OEIL GAUCHE : -0,75 Add 2,00

REFRACTION STRICTEMENT NON MODIFIABLE ET NON RENOUELABLE (ORDONNANCE NON TRANSFORMABLE+++)

UN CONTROLE MEDICAL DES YEUX EST NECESSAIRE AU MOINS TOUS LES 12 MOIS PAR UN OPHTALMOLOGISTE.

ORDONNANCE VALABLE 12 MOIS ET NON RENOUELABLE.

ECART INTERPUPILLAIRE estimé à titre indicatif à vérifier par un opticien diplômé : 62 mm (cette mesure ne suffit pas pour une bonne réalisation des lunettes : hauteur, galbe de la monture, angle pantoscopique).

Il est extrêmement conseillé d'avoir une paire de lunettes de secours en cas de bris ou de perte pour ne pas se retrouver dépourvu.
Des verres de qualité sont conseillés pour voir nettement et confortablement.

GARDEZ UN DOUBLE DE L'ORDONNANCE

Programmer une rééducation orthoptique (prendre rdv avec une orthoptiste)

Type et qualité des verres à choisir avec l'opticien (unifocaux, midistance, multifocaux...)

